

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 228
FÉVRIER 2022

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

p.4

La gestion de
zones humides
confiée au CEN

p.2

Le parrainage des
candidats à l'élection
présidentielle

p.7

Les commerces
ouverts en 2021



L'édito de la Maire

Quel plaisir j'ai pris à venir à la rencontre des habitantes et habitants de La Crèche, lors des deux premières rencontres citoyennes, qui concernaient respectivement le nord puis le sud de la commune !

Équivalents à des réunions de quartier (mais ce terme ne correspond pas à la réalité de nos villages), ces temps, bien que peu fréquentés, étaient très riches. En effet, les habitants

ÉMERGENCE DE SOLUTIONS

sont venus avec leur curiosité, leurs idées, leurs constats, leur connaissance de leur propre territoire. De nombreux élus étaient présents, et ont pu répondre en direct à certaines questions, en lien avec leur domaine de prédilection (urbanisme, voirie, écologie, finances, cimetières...). Pour le reste, et grâce aux "post-it", chers à la démocratie participative, les problématiques ont émergé, mais aussi les solutions et bonnes pratiques.

Je vous laisse sur ces moments positifs, plus rapidement que d'habitude, car l'édito est raccourci, puisque je prends la parole ci-contre, concernant les parrainages aux élections présidentielles. On me fait parfois reproche de n'avoir que ce mot "démocratie" à la bouche. Elle est pourtant fascinante quand on la voit à l'œuvre au cœur de nos vies quotidiennes !

LA DÉMOCRATIE EST FASCINANTE

Laetitia HAMOT

Maire de LA CRÊCHE



Les rencontres citoyennes sont animées par Laetitia Hamot. Ici, à Chavagné.

à noter

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 4 MARS

Si vous n'êtes pas encore inscrite sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022, il est encore temps !

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311>

ZOOM

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10 & 24 AVRIL 2022

Le parrainage des candidats à l'élection présidentielle

Le 1^{er} tour des élections présidentielles se tiendra dimanche 10 avril. Les candidats auront jusqu'au 4 mars pour recueillir les 500 parrainages d'élus d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents, nécessaires pour pouvoir se présenter.

Qu'est-ce que le parrainage ?

Depuis la loi du 6 novembre 1962, à l'élection du ou de la présidente de la République au suffrage universel direct, le dispositif de parrainage détermine, de façon décisive, la capacité d'un candidat ou d'une candidate à se présenter à l'élection présidentielle. Depuis 1976, le nombre de signatures à obtenir est de 500.

Parmi les élus habilités à proposer un candidat, on trouve notamment : les députés, les sénateurs et les représentants français au Parlement européen, les maires, les conseillers départementaux et régionaux...

Chaque élu ne peut parrainer qu'un seul candidat et son choix est irrévocable.

Source : www.vie-publique.fr

Le serment de Romainville

Initiée par des militants indépendants, l'association "2022 ou jamais" souhaite favoriser l'émergence d'un candidat commun pour la "gauche", à l'élection présidentielle de 2022, afin de porter les valeurs du socle commun (l'écologie, la justice sociale et le renouveau démocratique).

Au préalable, le 16 octobre dernier, à Romainville (93), près de 150 élu-e-s - dont la maire, Laetitia Hamot - ont signé un serment, pour suspendre leurs parrainages pour la présidentielle, tant que les conditions d'un vrai rassemblement ne seront pas réunies.

La liste officielle des candidats ayant obtenu suffisamment de parrainages sera publiée par le gouvernement le 8 mars 2022, après validation préalable par le Conseil constitutionnel.

3 questions à... Laetitia Hamot, maire



Pourquoi parler du dispositif de parrainage dans ce Mensuel ?

Il me semblait important de permettre à la population de comprendre l'enjeu de cette première séquence démocratique de l'évènement national qu'est l'élection présidentielle. Le parrainage n'est pas une déclaration d'adhésion à un programme, mais bel et bien un acte permettant de garantir une pluralité d'opinions, nécessaire à la vie démocratique.

Quelle est votre ligne de conduite ?

Tout d'abord il n'aura échappé à personne que la majorité municipale se revendique des valeurs de "gauche".

Ainsi, le parrainage doit permettre l'entrée dans le débat démocratique d'une personne représentant le socle de valeurs que nous portons, c'est-à-dire les transitions démocratique, écologique, solidaire et l'économie au service du peuple. J'ai mis mon parrainage entre parenthèses, via le serment de Romainville. Nous avons trouvé l'expérience démocratique intéressante, en

phase avec les expérimentations que nous menons à La Crèche. Si une candidature unique émerge, elle aura mon parrainage. Dans le cas contraire je parrainerai un ou une candidate qui apportera du pluralisme.

Ce parrainage ne signifiera pas que j'apporterai mon vote à ce candidat ou cette candidate, mais bien que je reconnais la légitimité de cette personne à se présenter à l'élection présidentielle.

Avez-vous déjà reçu des demandes de parrainage ?

Oui, une vingtaine et ce, dès 2020.

70 % d'entre elles sont issues de personnes inconnues du grand public. Il y a les demandes des candidats connus, comme Yannick Jadot, Xavier Bertrand, Philippe Poutou, Hélène Thouy, du parti animaliste. Et il y a des candidatures plus inattendues, comme ce jeune de 21 ans qui a monté un dossier complet, où il parle de démocratie avec beaucoup de pertinence, cette femme qui est la première maire transgenre de France, ou ce monsieur à particule dont les velléités sont plus ésotériques...

VIE CRÊCHOISE



Le Relais Assistants Maternels (RAM) devient Relais Petite Enfance (RPE)

Un décret a fait évoluer les Relais d'Assistants Maternels (RAM) en Relais Petite Enfance (RPE). Outre une meilleure identification du lieu par le public, le changement de nom conduit à une évolution des missions du relais et apporte une meilleure prise en compte de la parentalité.

Le RPE aura notamment pour vocation de participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il contribuera à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale du territoire, devenant progressivement un "guichet unique d'information et d'orientation petite enfance". Le service travaillera au cours de l'année à l'actualisation de ses supports de communication.

Un fonctionnement inchangé

Toutefois, l'évolution apportée par le décret ne modifie en rien le fonctionnement du service. Les actions collectives et individuelles, menées auprès des assistants maternels et parents employeurs, perdurent.

Le relais est un lieu d'accueil, d'informations et d'accompagnement gratuit pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants, jusqu'à 6 ans. La responsable du service, Nelly Faucher, organise entre autres des matinées d'animations pour le public sur les six communes membres : La Crèche, François, Cherveux, Azay-Le-Brûlé, Sainte-Néomaye et Romans.

L'accompagnement des parents employeurs

L'animatrice informe les familles sur les modes de garde individuels et collectifs existants sur le territoire et les accompagne dans leurs premières démarches, en tant que parents employeurs. Des événements, en lien avec la petite enfance (soirées d'informations, forum, spectacles, conférences, ciné-débats...), sont organisés en collaboration avec différents partenaires.

Les animations du RPE

Les animations ont lieu le lundi, mardi et jeudi entre 9 h 30 et 11 h 30, sur La Crèche, François, Cherveux, Azay-Le-Brûlé, Sainte-Néomaye. Les ateliers sont toujours découpés en trois temps :

- Accueil du public, jeux à disposition (motricité, jeux de construction, jeux d'imitation, jeux sur tables...)
- Atelier spécifique : une thématique par semaine
- Temps de regroupement autour d'histoires ou de comptines, pour finaliser la séance.
- Espace bébé

Un point sur la piscine

Début 2021, la commune a commandé une étude technique sur la faisabilité de la rénovation de la piscine, suivant 3 scénarios possibles.

À la suite de cette étude, la ville a demandé à la communauté de communes du Haut Val de Sèvre de **recupérer sa compétence piscine**. Après la période d'ouverture estivale, le conseil communautaire a validé cette demande.

Depuis, l'équipe municipale travaille avec la coopérative Fréquence Commune pour mettre en place une **concertation indépendante avec les habitants**. Cette concertation débutera le 24 mars. Tous les éléments seront alors présentés aux habitants.

Construite suivant des normes de 1969, la piscine de La Crèche ne répondait plus aux normes, entrées en vigueur en 1981. 9 irrégularités la rendaient non conforme, c'est donc sous **régime dérogatoire** que la piscine ouvrait chaque été. Transférée à la communauté de communes d'Arc en Sèvre, puis du Haut Val de Sèvre, aucune remise aux normes n'a été effectuée. Depuis le 1^{er} janvier 2022, de nouvelles normes interdisent l'ouverture de deux piscines dans les Deux-Sèvres : **Saint-Maixent-L'École et La Crèche**.

L'ARS est venu présenter aux élus de la majorité et de la minorité, et à l'association Touche Pas à Ma Piscine, les raisons de l'interdiction d'ouverture de la piscine. **Elle ne rouvrira que si des travaux de rénovation sont réalisés.**

Les dates des ateliers de concertation seront communiquées dans le Mensuel de mars.

Mise à l'honneur de fin de manœuvre

Samedi 15 janvier, 7 sapeurs-pompiers du Centre de première intervention (CPI) Arc-en-Sèvre ont été mis à l'honneur par le lieutenant-colonel Jean-Michel Grignard et le commandant Ludovic Fichet, du SDIS 79, en présence de la maire, Laetitia Hamot, et de Serge Giraud, son 1^{er} adjoint.



Ainsi, le capitaine Dominique Le Mailloux a reçu la médaille d'or pour ses 30 années de service au sein des sapeurs-pompiers volontaires. Parmi les promotions, on note 2 Crêchoises : le lieutenant Angélique Petit-Poupard et l'adjudant Sylvie Dupuis. L'adjudant-chef Laurent Arnaud, le caporal Elsa Alfred et les 1^{ères} classes Emmanuel Krier et Clément Provost ont également eu des avancements de grades.

Ce rendez-vous a, en outre, permis aux élus de découvrir le nouveau véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), ainsi que le local dont la commune a financé l'aménagement.

Des cartes de vœux offertes aux aînés



Avant les vacances de Noël,

3 classes de l'école François Airault ont confectionné des cartes de vœux et les ont eux-mêmes apportées à la maison de retraite des Rives de Sèvre.

Reçus à l'extérieur de l'établissement pour des raisons sanitaires, les élèves étaient fiers de leurs réalisations. Ils pensent avoir contribué à apporter un peu de bonheur aux aînés et espèrent recevoir de leurs nouvelles prochainement. Les enseignants souhaitent poursuivre cette démarche de lien intergénérationnel.



ENVIRONNEMENT



La gestion de zones humides confiée au CEN

Par délibération du conseil municipal du 7 décembre 2021, la municipalité a souhaité confier la gestion d'une partie des parcelles des secteurs de Ruffigny et des Îles de Candé, dont elle est propriétaire, au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine.

Un rapport du conseil scientifique du CEN, rédigé il y a quelques années déjà, relève l'intérêt biologique et patrimonial de cette zone humide de la vallée de la Sèvre, dans toute sa traversée de La Crèche, et en particulier dans le secteur des Îles de Candé. On y trouve en effet quelques espèces floristiques et faunistiques menacées de disparition. Certaines sont en liste rouge de protection sur l'ensemble du territoire français, voire européen.

Afin d'assurer la préservation de cette richesse biologique et paysagère, 14 parcelles, situées dans cette zone humide des secteurs Ruffigny et Candé, soit un peu plus de 5 ha, vont être confiées, à bail emphytéotique pour une durée de 28 ans, au CEN Nouvelle-Aquitaine. À charge pour ce dernier d'en assurer la gestion, la restauration et, par endroits, la protection si nécessaire.

Par ailleurs, la commune et le CEN, continueront conjointement à assurer une animation foncière de ces zones, afin d'en renforcer la maîtrise à travers de futures acquisitions.

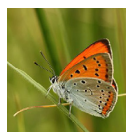
Plusieurs espèces présentes sur ces zones sont menacées. Parmi elles, on trouve notamment :



Renoncule à feuilles d'ophioglosse



Jonc à tiges comprimées



Cuivré des marais

Également, 1 espèce d'amphibien, 2 espèces de libellules...

Les Conservatoires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des structures associatives, créées au milieu des années 1970, pour gérer et protéger des espaces naturels ou semi-naturels. Il s'agit d'associations de protection de la nature, participant à la gestion - dont la restauration de milieux fortement dégradés - et à la protection de la biodiversité et des espaces naturels de France.

L'action historique (cœur de métier) des conservatoires s'articule autour de quatre axes : "connaître", "protéger", "gérer", "valoriser".

Depuis 1992, le CEN, autrefois Poitou-Charentes, devenu Nouvelle-Aquitaine, contribue à préserver les espaces naturels et les paysages remarquables de la région.

* LES OBJECTIFS DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

- Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ;
- Être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

à noter



Le point de vue de ... Christian Héraud

Conseiller municipal délégué à la transition écologique et à l'environnement

Pourquoi avoir choisi de confier la gestion de ces parcelles au CEN ?

Ces secteurs comportent des zones en forte déprise agricole depuis longtemps. Autrefois, beaucoup de ces terrains, dont certains complètement enclavés, inondables et difficiles d'accès, parce que constitués d'îlots au milieu de la Sèvre, servaient soit de jardins, soit de bosquets pour le bois de chauffage. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ces parcelles abandonnées sont retournées à un état sauvage où la nature a repris ses droits. Ce qui n'est pas synonyme d'un retour à un équilibre naturel (dégradation par envahissement ici ou là d'espèces invasives).

Qui mieux qu'un professionnel de l'environnement comme le CEN peut engager des restaurations de milieu sur le plan biologique et biodiversité ? La plupart des communes ne disposent pas de ces compétences en interne. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de confier à cet organisme la gestion de ces zones

Qu'implique la signature du bail emphytéotique pour la ville ?

Juridiquement, il s'agit d'une cession temporaire du droit d'usage que détient

un propriétaire sur son sol. Elle permettra la mise en œuvre d'actions par le CEN qui ne pèseront pas sur le budget communal. Il a été conclu d'une durée de 28 ans, car le processus de réhabilitation et de restauration d'un milieu, pour être efficace, s'inscrit dans le temps long. Précisons également que ces baux n'impliquent pas automatiquement l'interdiction d'utilisation par un exploitant pratiquant le pâturage, si le mode de gestion mis en place le rend compatible, comme c'est le cas actuellement pour une parcelle confiée par bail précaire à un éleveur de la commune. Ce dernier changera simplement d'interlocuteur.

Ces espaces seront-ils toujours ouverts au public ?

Bien sûr ! Les promeneurs et pêcheurs pourront continuer à venir profiter des lieux ! D'ailleurs, les zones fréquentées par le public comme le parking, l'aire de pique-nique, la chaussée, les passerelles ne sont pas dans la convention. Il y aura bien sûr des lieux nécessitant des actions de restauration ou de protection, dont l'accès sera limité, mais il ne s'agit en aucun cas d'une "mise sous cloche" comme voudraient le faire croire certains !

Vous prévoyez également un classement en espace naturel sensible ?

La précédente équipe municipale avait

commencé la démarche de classer cette zone en ENS* et c'était une bonne chose. Malheureusement, il faut croire qu'il n'y a pas eu de suivi et le dossier semble s'être perdu dans les sables ! Nous relançons donc cette demande auprès du département qui, si elle aboutit, nous permettra de disposer d'outils juridiques, contractuels et financiers pour améliorer la sauvegarde des lieux.

Concrètement, quelles seront les premières actions du CEN ?

Le CEN travaille de concert avec des naturalistes, comme Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), notamment pour des inventaires faunistiques et floristiques. Le conseil scientifique du CEN s'appuie sur ces inventaires pour préconiser des actions de sauvegarde, de protection, de restauration. Le CEN et la ville vont également mettre en place des opérations ciblées de sensibilisation et la valorisation pédagogique des milieux auprès de la population, en particulier des jeunes scolaires.

N'en déplaise aux mêmes évoqués plus haut, ce projet a une vision, de l'ambition et de l'envergure au profit de la population crêchoise et des générations futures.



Prévention suicide : en parler peut tout changer

La vie est faite de hauts et de bas, auxquels nous devons tous faire face. Parfois,

nos problèmes sont si intenses et si nombreux qu'ils épuisent nos ressources et nous avons du mal à retrouver notre équilibre psychique. La pandémie Covid-19 que nous vivons depuis 2 ans accroît cette souffrance psychologique.

La crise suicidaire est une crise psychique, dont le risque majeur est la tentative de suicide. Cet état, caractérisé par des idées suicidaires de plus en plus envahissantes, est temporaire et réversible. Il justifie une prise en charge urgente.

Si vous vous reconnaissez dans une ou plusieurs des situations suivantes, prenez votre situation au sérieux :

- Vous souffrez au point que vos émotions vous empêchent de vivre normalement ;
- Vous avez du mal à assumer vos responsabilités professionnelles et / ou familiales ;
- Vous vous sentez désespéré-e, vous avez des idées noires ou suicidaires.

Ne restez pas seul-e, confiez-vous à vos proches et demandez de l'aide !

Pour prévenir le risque de passage à l'acte suicidaire et aider la personne à surmonter la crise, il est essentiel, pour l'entourage, de repérer les signes de détresse qu'elle peut manifester.

Essayez d'établir avec elle un lien et une relation de confiance. En effet, adopter une attitude bienveillante d'écoute, de dialogue et d'accompagnement peut l'encourager à recourir aux réseaux d'aide et de soins que sont :

- Le médecin traitant
- Le centre médico-psychologique Val de Sèvre, 2 rue de la Coque, 79400 Saint-Maixent-l'École. Tél. 05 49 76 01 11
- Le numéro national de prévention : 3114



Le taux de suicide en France est de 13,2 pour 100 000 habitants. C'est l'un des plus élevés en Europe (10,5 en moyenne).

Source : Observatoire Place de la Santé de la Mutualité française

Le suicide est la première cause de mortalité chez les 25-34 ans et la deuxième chez les 15-24 ans, après les accidents de la voie publique. Source : l'Assurance maladie

ASSOCIATIONS



Retours positifs de la 1^{ère} permanence associative

Mercredi 12 janvier, Slimane Zediallal et Alban Rabussier accueillent les associations crêchoises à la maison des associations, pour une première permanence.

Emploi, dossiers de subventions, modification de statuts et prise de contact, telles sont les raisons qui ont amené les dirigeants associatifs à venir à la rencontre des agents. Parmi les 7 associations reçues, une non-Crêchoise a démontré que ce rendez-vous, qui sera mensuel, peut rayonner au-delà des frontières de la commune.

L'objectif des permanences associatives est d'accompagner les associations locales et leurs membres dans la gouvernance, la comptabilité, l'organisation, les statuts, le mécénat ou encore la formation des bénévoles. Elles permettent également aux dirigeants associatifs de disposer d'un lieu

dédié, sans avoir à prendre rendez-vous. Alban Rabussier, chargé de développement au centre de ressources de la vie associative de Saint-Maixent-l'École, rayonne sur l'ensemble du sud Deux-Sèvres, avec des missions de conseils, d'accompagnement et d'aide auprès des associations sur différents domaines (comptabilité, finance, administratif...). Ainsi, son duo avec Slimane Zediallal, coordinateur municipal de la vie associative, permet de proposer un service complet pour les associations crêchoises et hors commune.

Prochaine permanence : mercredi 2 février à Champcornu, de 14 h à 17 h.

Un nouvel envol pour les Amis des Fauvettes

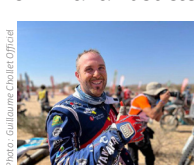
Après 2 années blanches, liées au contexte sanitaire, l'association marque un nouveau départ.

Caroline Billaud, nouvelle présidente, fourmille d'idées pour les aînés de l'Ehpad : spectacles, sorties, chants, mais aussi des nouveautés, telles que du jardinage et l'ouverture d'une épicerie au sein de la maison de retraite.

Afin de lancer cette nouvelle dynamique, les Amis des Fauvettes sont à la recherche de bénévoles : "Une association vit avec ses adhérents et ses partenaires. La présence de bénévoles est essentielle à la dynamique du développement du lien social dont nos aînés ont vraiment besoin" explique Caroline Billaud.

Pour rejoindre l'association, adhérer, partager un savoir-faire ou faire un don, contacter Caroline Billaud au 05 49 25 08 40 ou par mail : billaud.caroline@neuf.fr.

6^{ème} Dakar bouclé pour Guillaume Chollet



Après 14 jours de course pour son 6^{ème} Dakar, Guillaume Chollet a terminé à la 122^{ème} place du classement général, le 14 janvier. Pour sa 3^{ème} édition en Arabie

Saoudite, le mythique rallye-raid était composé d'un parcours de 8375 km, dont 4258 km de spéciales, avec une importante proportion de sable. Un parcours éprouvant pour le pilote crêchois, mais une ligne d'arrivée fièrement franchie !

La Tim'Rose s'embarque au Trophée Roses des sables



D'un côté, la mère, Valérie Timorès, 53 ans. De l'autre côté, la fille, Léa Doray-Timorès, 27 ans. Le 11 octobre 2022, le duo mère-fille participera à une aventure hors du commun : le Trophée Roses des sables.

Créé en 2000, le Trophée Roses des Sables est une course d'orientation solidaire, exclusivement réservée aux femmes. Cet événement international est doté d'une forte dimension humaine et permet de participer à des actions solidaires.

Complémentaires, complices et motivées par cet engagement solidaire, Valérie et Léa ont décidé de sortir de leur zone de confort.

Pour boucler leur aventure, un budget total de 16 500 € est nécessaire. L'équipage est à la recherche de partenariats, sous diverses formes possibles, ou de mécénats.

Pour soutenir la Tim'Rose : Facebook La Tim'Rose - Trophée Roses des Sables 2022



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

Aujourd'hui, mercredi 19 janvier, il est 18 h 30, et nous allons tenter de vous immerger dans la rencontre citoyenne de Boisragon. 8 citoyens et citoyennes ont fait le déplacement à la salle de quartier de Boisragon. 11 élus sont présents, tous et toutes de la majorité (Laetitia Hamot, Marie-Laure Watier, Évelyne Auzuret, Sophie Favriou, Christine Rossard, Aurore Domin, Serge Giraud, Pascal Rossard, Yannick Maillou, Christian Héraud et Sébastien Forthin).

La maire présente ses vœux au nom de la commune. Le programme en 4 temps de la soirée est dévoilé.

Laetitia Hamot fait le bilan des projets réalisés ou en cours sur le secteur nord.

- Le remplacement de la réserve incendie de Creuse, la mise aux normes de plusieurs ralentisseurs,
- L'arrivée de la fibre par Deux-Sèvres Numérique,
- L'accompagnement d'un groupe d'habitants de Fenieux, soucieux de la préservation des haies,
- La refonte de la carte scolaire, qui a permis la sauvegarde de l'école de Boisragon, l'arrivée des tableaux interactifs dans toutes les écoles,

Et, plus généralement pour la commune, les arrivées d'un coordinateur de la vie associative et de la participation citoyenne, et d'un nouveau directeur général des services.

Un début de dialogue s'installe sur quelques sujets, notamment l'école, qui est le principal lieu de lien

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Larry GRELAUD, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Nos remerciements à Christophe Renaud

C'est avec beaucoup de regrets que Christophe Renaud a pris la décision de quitter le groupe de la minorité. Il préfère désormais se consacrer entièrement à son activité professionnelle. Elu très actif de la minorité depuis les dernières élections, il l'était déjà sous la mandature de Philippe Mathis, engagé dans les sports et la vie associative. Il estime également aujourd'hui ne pas avoir toutes les cartes en main pour travailler correctement comme conseiller municipal au service de sa Commune. Nous le remercions pour son investissement sans faille auprès des Créchois et lui souhaitons une pleine réussite dans son travail. Dans quelques jours, un nouveau conseiller viendra rejoindre les élus de la liste « Ensemble, La Crèche de demain ! »

Chemins ruraux en déshérence !

Voies traditionnelles de circulation dans nos campagnes, les chemins blancs mériteraient un entretien plus sérieux et régulier ! Que de nids de poule dans ces chemins creux qui n'ont pas été remis à niveau depuis plus d'un an et demi. Pourtant ces chemins ruraux qui relient les parcelles agricoles aux villages de notre commune sont d'une importance capitale pour les riverains, les randonneurs pédestres, équins etc ... (chemin de Candé, de Miséré à Vouillé..).

Bon nombre de Créchois nous ont alerté sur leur état déplorable, sur la dangerosité de les emprunter avec des risques d'entorses, voire de chutes en vélo ou de casse sur des véhicules agricoles (chemin de Vaurousse, de l'Éclette, de la Crépinière via le pont neuf de St.Neomaye).

Certains reflètent une image désastreuse de notre

social de Boisragon.

Le deuxième temps est consacré aux projets à venir sur le secteur pour 2022 :

- La rénovation du sol du city stade de l'école, la peinture de la cantine,
- Le lancement du projet de piste cyclable Boisragon-bourg, les travaux de sécurisation de la D7 à l'entrée du bourg (route de Cherveux),
- Une naissance un arbre pour les enfants de 2019-2020.

Puis, sont présentés les outils démocratiques et de participation citoyenne.

- Marie-Laure Watier présente la réserve communale : la commune souhaite constituer une liste de personnes bénévoles, pour aider en cas d'inondation, de tempête, un accident ou de la neige sur l'autoroute... Une répétition sera organisée.

- Yannick Maillou présente le club #JMLACRECHE, constitué à ce jour d'une cinquantaine de personnes, et toujours ouvert à de nouvelles recrues. Cette assemblée citoyenne doit faire émerger des problématiques à résoudre et des nouveaux projets.

- Laetitia Hamot fait un point sur les comités en cours : cimetières, budget, aire Groussard, bulletin municipal, risques majeurs... avec toujours autant de passions partagées pour les cimetières, et les temps forts qui vont arriver. Par exemple, le plan de référence qui donnera lieu à un guide d'aménagement, et la concertation concernant le maintien et la rénovation de la piscine de La Crèche.

Des débats se mettent naturellement en place autour du développement de la commune et de la piscine. La mise en place d'une navette électrique pour aller au centre aquatique est demandée par un habitant. Il est rappelé par Yannick Maillou que la mobilité est une compétence de la communauté

commune car ils sont utilisés pour l'accès à un site de manifestations nationales (club de ball-trap de St Néomaye par le chemin de l'éclette). D'autres, très prisés des promeneurs et randonneurs (chemin de Boisragon via le lavoir de St carlais) sont impraticables aujourd'hui ! Quel dommage pour ceux qui voudraient découvrir ces lieux symboliques du paysage de bocage avec ses bois et ses hauts talus qui participent au bien-être et bien vivre de ses habitants.

Les rythmes scolaires

L'association de parents d'élèves « Parents indépendants » a effectué un sondage à l'école du bourg afin de connaître l'avis des parents quant aux rythmes scolaires: rester à 4.5 jours ou passer à 4 jours de travail pour les enfants.

La majorité des sondés préfère rester à 4.5 jours. Nous sommes ravis d'apprendre que la mairie semble avoir pris en compte les attentes des parents. L'association « Parents indépendants » a pris l'initiative de ce sondage à la suite d'un refus de la municipalité de mettre en place un Comité rythmes scolaires, pourtant promis, et destiné à discuter des avantages et inconvénients des deux systèmes.

Des pompiers à l'honneur

A l'occasion de leur manœuvre mensuelle, 6 sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de La Crèche ont été mis à l'honneur et promus au grade supérieur. Parmi ceux-ci Sylvie Dupuis, conseillère de la minorité, est élevé au grade d'Adjudante. A cette occasion, la municipalité était présente ainsi que 2 officiers du

de communes, que malheureusement rien n'est prévu et qu'il y a peu de chance que cela arrive.

Le dernier temps, consacré à la parole citoyenne, devait durer 45 minutes. Les habitants le font vivre 1 h 30. Installés en cercle, munis de "post-it", les participants sont invités à écrire leurs propositions et leurs problématiques. Les "post-it" sont lus et classés par groupes. S'ensuivent des temps d'échanges.

6 priorités émergent :

- La sécurisation de la route de Cerzeau et de la rue Albert Charrier : une balade à pied avec les habitants et les élèves scolarisés, permettant d'établir un premier diagnostic, sera organisée.
- La mise en place d'une stratégie d'entretien des fossés, des bords de route et de la végétation.
- Une sensibilisation et des ateliers sur les murs en pierres sèches.
- Le nettoyage des panneaux de signalisation, un habitant proposant une opération de participation citoyenne.
- Une information sur le déploiement de la fibre. Un rapprochement avec Deux-Sèvres Numérique et un article dans le Mensuel seront réalisés (probablement en avril).
- La mise en place d'un affichage plus visible au marché - un diagnostic est déjà en cours, cet élément sera donc priorisé. Plus de communications dans la presse. Demander à la communauté de communes de communiquer davantage sur MES Services et les autres services, notamment via Intramuros.

La rencontre citoyenne de Chavagné, ayant lieu après le bouclage de la tribune, nous en ferons un retour dans le prochain numéro. En espérant vous voir lors des prochaines rencontres : le 10 février, salle du Bourdet (Champ de Foire) et le 7 mars salle de Champcornu, toujours de 18 h 30 à 20 h. •

SDIS 79. Nous félicitons tous ceux qui ont reçu une promotion lors de cette cérémonie et remercions l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers pour leur engagement au quotidien, leur dévouement et leur sens du service public.

De nouveaux commerces

De nouveaux commerces se sont installés depuis quelques semaines sur l'Avenue de Paris : une laverie le Béa'ba au 63, à la place du marchand d'huîtres, Energie Futura juste à côté de la laverie qui vient en complément d'un bâtiment localisé dans la zone de Champs Albert, une épicerie en vrac Bock'&Vrac au 101B à l'ancien Proxi et un Courtier en travaux au 121 bis av de Paris.

Nous souhaitons la bienvenue à ces commerces qui sont le socle du dynamisme de notre Commune et à chacun d'entre eux adressons nos vœux de pleine réussite.

La piscine

Les normes sanitaires pour les piscines viennent de changer au 1^{er} janvier 2022. L'Agence régionale de la santé devait statuer sur le devenir de la piscine de La Crèche. A cet effet, une réunion de travail regroupant les élus, 2 représentants de l'Agence régionale de la santé et l'association « Touche pas à ma piscine » a eu lieu en mairie. Nous attendons les conclusions ! •

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

Les nouveaux commerces ouverts en 2021

Plus que jamais, la ville montre son dynamisme et accueille de nouveaux magasins, diversifiant encore l'offre de services de la commune.

OUVERTURES



Le Vit'Fait Bar-restaurant

Sur place ou à emporter : plats chauds, salades, assortiments de bières

[i](#) Carine Fortuna et Pascal Juin
81 bis avenue de Paris
[h](#) Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h et le samedi, de 17 h à 23 h
[t](#) 05 49 16 84 16



Edapaffaires Courtier en travaux

Apporteur d'affaires, mise en relation entre artisans et particuliers, appui administratif

[i](#) Eric Duval
121 bis avenue de Paris
[h](#) Du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h et de 14 h à 20 h
[t](#) 06 03 39 08 77
www.edapaffaires79.com



Boc & vrac Épicerie éco-responsable

Produits alimentaires, légumes bio, produits d'hygiène et d'entretien

[i](#) Annabelle Vittu
101 B avenue de Paris
[h](#) Le lundi, de 15 h à 19 h, du mardi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h, le samedi, de 8 h 30 à 12 h 30
[t](#) 06 15 31 02 88
[f](#) BOC' & VRAC

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES



Le Béa'ba Laverie automatique

6 lave-linges gros volumes et 3 sèche-linges

[i](#) Béatrice Lière
63 avenue de Paris
[h](#) 7 j/7, de 7 h à 21 h
[f](#) Laverie Le Béa'ba



Tabac-presse-Cadeaux

Tabac, e-cigarettes, presse, FDJ, PMU, factures, amendes, boissons, café, timbres, papeterie, photocopies, clefs minutes, cadeaux

[i](#) Linda et Damien Merlino
49 avenue de Paris
[h](#) Du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 19 h, le samedi, de 7 h à 19 h, le dimanche, de 8 h à 12 h
[t](#) 05 49 25 56 61



Chez Pierrot Pizzeria

Pizzas à l'italienne, four céramique tournant

[i](#) Pierre Marras
44 avenue de Paris
[h](#) Du mardi au dimanche, de 18 h à 22 h
[t](#) 05 49 06 12 07



MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

En février 2022,
votre médiathèque vous propose :
Fêtons le carnaval !

À cette occasion, La Ronde des mots vous donne rendez-vous :

- Mercredi 23 février à 17 h à la médiathèque : venez écouter des histoires pleines de couleurs et fêter la fin de l'hiver ! (De 3 à 8 ans – gratuit sur réservation)

Atelier d'initiation à la généalogie

Le cercle généalogique des Deux-Sèvres vous propose de venir découvrir la généalogie, en partenariat avec les Archives Départementales : quelles sont les méthodes de recherches utilisées, les sources possibles ? Quels sont les premiers rudiments ?

- Samedi 5 mars à la médiathèque : de 14 h à 17 h (pour adultes débutants – gratuit sur réservation)

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

**Commerçants et entreprises :
valorisez votre activité et gagnez en
visibilité !**

TOUTE
LA CRÊCHE en 1 clic !
IntraMuros



Inscrivez-vous et référez votre entreprise sur l'application mobile IntraMuros et communiquez auprès de vos clients !

Outil fédérateur, mutualisé, intuitif et sans publicité, IntraMuros permet d'être informé, alerté, mais aussi de participer à vie locale.

Les abonnés reçoivent sur leur smartphone des alertes, l'agenda des sorties, les actualités, les infos pratiques sur les commerces, les associations, les écoles, les sites à visiter et les services mairie de la commune, de la communauté de communes et des alentours.

Les associations et professionnels peuvent désormais diffuser librement de l'information, aux côtés des publications communales : culture, écoles, travaux, citoyenneté..., et intercommunales : médiathèque, office du tourisme, MES services...

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale/Projets et actualités/IntraMuros



Mercredi 2 février
PERMANENCE VIE ASSOCIATIVE
Salle de Champcornu
De 14 h à 18 h

Jeudi 3 février
MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"
Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et la municipalité
Halles du marché
17 h à 20 h

Jeudi 10 février
RENCONTRE CITOYENNE BOURG
Organisée par la municipalité
Salle du Bourdet
Place du Champ de foire
De 18 h 30 à 20 h

Vendredi 11 février
AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30
Gratuit

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Jeudi 17 février
FORMATION : LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS
Organisée par la communauté de communes
Salle de Champcornu
18 h 30
Gratuit

Renseignements et inscriptions :
devlocal@cc-hvs.fr
<http://formationdesbenevoles79.fr>

Recensement de la population 2022

Les opérations de recensement se poursuivent jusqu'au 19 février.

11 agents recenseurs, munis d'une carte professionnelle, sont actuellement sur le terrain. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Consultez leur trombinoscope sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien/ Vos démarches en mairie/État civil/ Recensement de la population.

Vous pouvez également vous faire recenser sur internet. Demandez les codes à la mairie.

Jeudi 3 mars
MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"
Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et la municipalité
Halles du marché
17 h à 20 h

Samedi 5 mars
CHALLENGE TRUITE TROPHÉE
Organisé par l'AAPPMA La Gaule crêchoise
Les Guibertières
6 h 45

Renseignements : <https://www.intramuros.org/la-crcche/agenda/68700>

Lundi 7 mars
RENCONTRE CITOYENNE VERDILLONS-RUFFIGNY
Organisée par la municipalité
Salle de Champcornu
De 18 h 30 à 20 h

Vendredi 18 mars
SOIRÉE JAZZ MANOUCHE
Saison culturelle
Salle HG Clouzot
20 h 30

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Samedi 26 mars
HÉLIX
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
18 h

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr



Informations communales et par zones d'habitation, échanges sur le cadre de vie, travaux en groupes à partir des propositions des habitants-e-s.

- **Bourg** : jeudi 10 février de 18 h 30 à 20 h, salle du Bourdet, place du Champ de foire
- **Verdillons, Ruffigny** : lundi 7 mars de 18 h 30 à 20 h, salle de Champcornu.

+ d'infos : vapc@ville-lacrecche.fr
www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale / Projets et actualités / Participation citoyenne

le saviez-vous ?



Astuces anti-gaspi Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Un tiers de la production alimentaire mondiale est jetée chaque année. C'est un énorme gaspillage de ressources naturelles, humaines et financières. Nous vous proposons une sélection d'applications anti-gaspi et de sites engagés, pour adopter une consommation responsable et les bonnes astuces écologiques.

Le principe est simple : sauver des plats invendus de la poubelle en vous permettant de les racheter, à petit prix :

- Too good to go
- Phenix,
- Karma,

Il existe d'autres applications qui ne sauvent pas les ingrédients des magasins, mais de vos placards. Les Français jettent en moyenne 29 kg de nourriture chaque année, chez eux.

Comment éviter cela ? En trouvant les bonnes idées de recettes, au bon moment ! Choisissez et personnalisez votre repas du jour, en fonction du contenu de votre frigo... Ces applications mettent fin à un problème existentiel : le manque d'inspiration en cuisine !

- Save Eat,
- Frigo Magic

Nous terminons cette liste d'applications contre le gaspillage par une association bénévole, contre la précarité et le gaspillage alimentaire : Hop Hop Food. Grâce à son appli anti-gaspi, cette organisation met les particuliers en contact, pour leur permettre de proposer de la nourriture autour d'eux. Vous pensez ne pas manger à temps ce paquet de yaourt ? Offrez-le à vos voisins ! Ainsi, vous évitez de jeter et vous lutez contre la précarité alimentaire. Deux bonnes actions en une application... Ça fait du bien, non ?

[Facebook](https://www.facebook.com/VoisinVoisineZeroDechet) VoisinVoisine ZéroDéchet

LE CARNET

NAISSANCE

27 décembre : Giulia ROY

DÉCÈS

27 décembre : Paulette CHARRON	87 ans
28 décembre : Jean-Claude PAPOT	72 ans
1 ^{er} janvier : Marie-louise FAUCHER	90 ans
13 janvier : Robert MANGOU	92 ans
15 janvier : Pascal JÉGU	58 ans

ACTIVITÉS JEUNESSE VACANCES D'HIVER DU 14 AU 18 FÉVRIER



- **Aprèm'sports** : laser game et patinoire
- **Aprèm'créatifs** : défilé du carnaval, couronnes et masques, création d'une petite ville en carton, initiation au macramé.

- **Inscriptions avant le 7 février**

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr,
rubrique Grandir et s'épanouir/
Jeunesse/Activités jeunesse